

locale

TERRE-DE-BANCALIÉ

70 ans de mariage ce mercredi pour Geneviève et Ladislas



En effet, il y a déjà 70 ans (mais le temps s'écoule si vite !) que Geneviève et Ladislas unissaient leur destinée pas très loin du carreau de la mine de charbon de Cagnac-les-Mines où Ladislas descendait tous les jours extraire l'antracite pour le compte des houillères du Bassin d'Aquitaine. Tous deux, bon pied bon œil, qui n'ont pas vu défiler l'horloge du temps, cultivent peut-être leur endurance et leur bonne santé de leurs ascendants polonais venus en nombre travailler dans le charbon. Aujourd'hui, ils continuent d'exploiter un jardin potager dont ils dégustent avec gourmandise les produits de saison. La taille des arbres fruitiers et la culture des fleurs (compétence de Geneviève) embellissent toujours leur environnement.

Plusieurs domaines d'activité :

Il y a très peu de temps que Ladislas ne conduit plus sa voiture ce qui a d'autant réduit aussi sa passion de la pêche qui l'amenait à aller taquiner les goujons et toute la parenté des poissons de rivière, encore qu'il y a peu, emmené par un fiston autour d'un lac il a renoué avec la ligne et le bouchon. Très peu de temps en arrière encore, il s'adonnait, à la saison, à la cueillette des champignons. Très jeune et pendant longtemps, durant ses temps libres il a pratiqué la musique, et il jouait plus précisément de l'accordéon. Il a d'ailleurs gagné un prix à Paris avec ses compères Cagnacois avec qui un groupe avait été créé. Aujourd'hui, à l'instigation de leurs

enfants (quatre garçons un peu espiègles qui leur ont réservé cette surprise) la famille élargie va se retrouver pour fêter ces noces de platine et en mesurer la solidité qui orne les soixante dix ans de mariage de ce couple laborieux, énergiquement actif qui chemine joyeusement vers des années encore verdoyantes de solidité.

Les ateliers d'Aici Sem Plan.

L'Espace de vie sociale sis à Saint-Antonin-de-Lacalm propose un atelier travaux d'aiguilles, le samedi 8 janvier 2022 à 11h et un atelier d'écriture le samedi 15 janvier de 14h à 17h. Merci de signaler votre présence à cafe.asp81@gmail.com ou au 05 81 40 05 86 à partir du 5 Janvier 2022.

Ce mercredi 5 janvier, la famille Rogala de La Sémadié sur la commune de Terre Clapier sera en liesse. Et pour cause, ils célébreront les 70 ans de mariage de Geneviève et Ladislas.

Yves CARREL

Montredon-Labessonnié
Conseil municipal vendredi

Une séance publique du conseil municipal a lieu ce vendredi 7 janvier, à 20 h 30, à la mairie. À l'ordre du jour notamment : inscription budgétaire d'office ; délibération modificative relative au transfert partiel des excédents assainissement et eau ; délibération portant désignation d'un coordonnateur communal et de coordonnateurs suppléants ; délibération portant création d'emplois non permanents d'agents recenseurs ; résultat de l'élection et transfert des patus du Verdier ; déclasserement voirie communale avenue de Roquemaure ; cession et régularisation de parcelles avenue de Roquemaure ; choix du géomètre cessions Le Barthas, Calmes, foirail et Laylayé ; refacturation géomètre et frais enquête publique ; modification d'assiette du chemin de Bezan ; questions diverses.

Aînés : galette annulée mais réunion maintenue

Les salles sont autorisées simplement pour des réunions mais pas pour manger ou danser. La galette du 8 janvier organisée par l'association Générations Mouvement et la mairie de Montredon-Labessonnié est donc annulée en raison du Covid-19. En revanche, la réunion de Générations Mouvement du 10 janvier, à 10 h, aura bien lieu à la galerie du centre polyvalent. Ce jour-là seront prises les inscriptions pour la sortie des 3 et 4 mai, avec le versement d'un acompte de 80 € au nom de Mazacars. Le prix de la sortie est de 235 € par personne. Suite à cette réunion aura lieu un conseil d'administration avec comme ordre du jour la préparation du loto (normalement en février). Merci de respecter les gestes barrières (masques, distances, pas d'embrassades malgré les vœux).

Une séance publique du conseil municipal a lieu vendredi 7 janvier à 20 h 30 à la Mairie de Montredon-Labessonnié. Ordre du jour : approbation du procès-verbal du conseil municipal du 29 novembre 2021 ; inscription budgétaire d'office ; délibération modificative relative au transfert partiel des excédents assainissement et eau ; recensement – Délibération portant désignation d'un coordonnateur communal et de coordonnateurs suppléants ; recensement – Délibération portant création d'emplois non-permanents d'agents recenseurs ; résultat de l'élection et transfert des patus du Verdier ; déclasserement voirie communale avenue de Roquemaure ; cession et régularisation de parcelles avenue de Roquemaure ; choix du géomètre cessions le Barthas, Calmes, Foirail et Laylayé ; cessions le Barthas, Calmes, Foirail et Laylayé – refacturation géomètre et frais enquête publique ; modification d'assiette du chemin de Bezan ; questions diverses.